



« Comment la Cia “sous-traitait la torture”

Par [Patricia Lombroso](#)

Mondialisation.ca, 12 février 2006

Il Manifesto, Le Grand Soir (traduction en français) 10 février 2006

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

« L'Angleterre et l'Italie, les alliés « fidèles » de Bush, sont des gouvernements européens et membres de l'Union européenne au courant, sans aucun doute, des pratiques de torture appliquées dans les prisons secrètes de la Cia, qui fait partie du programme de « extrême renditions » (enlèvement de citoyens étrangers suspectés de terrorisme et leur transfert dans des pays tiers, NDR). Les gouvernements européens, officiellement, ont promis de fournir leurs données et informations à l'enquête sur les prisons secrètes lancée par l'Ue. En fait, ils sont en train de faire tout ce qu'ils peuvent pour bloquer et entraver l'enquête qui révélerait leur complicité dans les crimes de guerre commis par l'administration Bush ». C'est avec ce « j'accuse » que commence l'interview au manifesto de Craig Murray, ambassadeur britannique en Ouzbékistan de 2002 à 2004, contraint par le Foreign Office à donner sa démission pour avoir publié sur son site des informations et mémos prouvant les liens sales entre les Usa et la Grande-Bretagne concernant le programme de « extrême renditions ».

Quelles preuves avez-vous recueilli, pendant votre mandat en Ouzbékistan, sur les opérations Cia ?

J'ai déjà remis à Strasbourg la totalité de la documentation et les enregistrements des transferts, en « business jet » de la Cia, de détenus provenant sûrement d'Afghanistan et d'autres régions en Europe. Parmi les documents, l'enregistrement des sigles qui prouve le passage aérien par et pour divers aéroports civils et militaires. Des documents secrets et en possession de l'Euro control (l'agence qui contrôle l'espace aérien).

Et quelles preuves avez-vous recueilli de la complicité entre la Cia et le gouvernement ouzbek en ce qui concerne la disparition et les tortures infligées à des détenus en provenance de voies aériennes européennes et d'Afghanistan ?

Les témoignages de familles entières, qui se sont adressées à moi pour assister leurs parents « disparus » et séquestrés par les services secrets ouzbeks. J'ai mené une enquête et je peux dire que, au total, plus de 7000 personnes, opposants du régime ouzbek, ont été séquestrées et torturées jusqu'à l'impensable par ordre du gouvernement. Dans certains cas les prisonniers sont morts et on a restitué aux familles les corps torturés. Cette action de répression interne féroce a « couvert » l'action de la Cia. Depuis août 2002 déjà, les américains transféraient en Ouzbékistan les présumés terroristes capturés en Afghanistan.

Comment êtes-vous arrivé à entrer en possession de données et enregistrements qui prouvaient les parcours des avions Cia depuis l'Europe vers Tachkent ?

J'ai parlé directement avec le personnel affecté aux avions qui atterrissaient à Tachkent, et on m'a dit clairement que ces avions cargos ou « affaires » transportaient des détenus. J'ai enregistré les sigles des avions Cia. Les parcours effectués m'indiquaient l'origine et les différentes escales effectuées dans d'autres localités d'Europe jusqu'à l'atterrissage final à Tachkent.

La Cia devait-elle demander l'autorisation au gouvernement ouzbek pour atterrir sur l'aéroport civil ou bien les avions avaient-ils une autorisation tacite pour atterrir sur les bases militaires Us ?

Les chargements de prisonniers atterrissaient sur l'aéroport international de Tachkent, pas à la base militaire Us, proche de l'aéroport. Les détenus provenant d'escales européennes étaient remis aux agents des services secrets ouzbeks qui les transportaient ensuite dans leur quartier général pour être soumis aux interrogatoires et torturés.

Les agents de la Cia étaient-ils présents ?

Jamais. Le travail sale, la Cia le faisait exécuter par les services secrets ouzbeks.

Quand vous avez, vous, dénoncé ces crimes à votre gouvernement, quelle a été sa réponse ?

On m'a répondu en date du 8 mars 2003 qu'il était « parfaitement légal » d'obtenir des informations de renseignements (intelligence) à travers les chambres de torture de l'Ouzbékistan.

Pensez-vous qu'aujourd'hui le programme des renditions compromette encore l'Ouzbékistan ?

Je crois que l'Ouzbékistan ne joue plus le rôle de chambre de torture de la Cia, parce qu'il s'est rapproché de la Russie. Mais je ne doute pas que la Cia continue ailleurs son action, avec la connivence de nombreux gouvernements, et certainement des gouvernements européens « alliés » dans la lutte contre le terrorisme.

Parmi les gouvernements européens qui sont au courtant des crimes vous citez l'Italie. Pourquoi ?

Je suis certain que le gouvernement Berlusconi était au courant. Abou Omar a été enlevé par des agents de la Cia à Milan pour être transféré en Egypte. En tant que diplomate je sais comment fonctionnent ces liaisons dangereuses (en français dans le texte, ndt) entre gouvernements. Je sais comment adviennent les connexions et les échanges d'informations. J'admire beaucoup vos magistrats pour avoir lancé le mandat d'arrêt contre 22 agents Cia mais je suis sûr qu'Omar n'aurait pas pu être enlevé sans que les services italiens ne soient au courant.

La source originale de cet article est Il Manifesto, Le Grand Soir (traduction en français)
Copyright © [Patricia Lombroso](#), Il Manifesto, Le Grand Soir (traduction en français), 2006

Articles Par : [Patricia Lombroso](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca